



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Mohawk				
<b>Date</b>	<b>Vendredi 18 juin 2021</b>		<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert 22 °C				
<b>État de la piste</b>	Rapide				
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Nombre de course de qualification</b>	12 BA	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	147
<b>Paris mutuels</b>	1,895,240 \$				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Jeff Minler	Peter Gillies	Robert McKay

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

### Bureau

Lien vidéo de l'enquête pour la course 3 du 17 juin 2021.

<https://youtu.be/OHodvenSHhg>

Concernant la course 2 du 17 juin 2021, le conducteur C. Christoforou a été jugé coupable d'infraction à la règle 22.19 (n'a pas gardé les deux pieds dans les étriers et est entré en contact avec le cheval). Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100. Décision #1233876.

### Courses

Course 1 – Enquête avant le poteau de ½ mille. Le numéro 2, Meadowview Lilly (Young), a fait un bris d'allure, il a terminé 3<sup>e</sup>. Le cheval n'avait pas enfreint aucune des règles sur les bris d'allure.

Vidéo- [https://youtu.be/6\\_-emX1nDUo](https://youtu.be/6_-emX1nDUo)

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 - Examen du départ pour le numéro 6, Fly Eagle (McClure) et le numéro 7, Heavensdoor Hanover (Hensley), aucune infraction.

Course 4 – Enquête au départ – Le numéro 1, IP (Drury), a fait un bris et n'était pas à l'intérieur de poteau de remboursement au début de la course. Remboursement de 24,771 \$.

Vidéo\_ <https://youtu.be/LEOpksi3FHA>

Les conducteurs Scott Young et Doug McNair ont également reçu des avertissements pour stimulation.

L'entraîneur de la course 5, Shawn Stacey, a enfreint la règle 22.25 de la CAJO, il a effectué un changement d'équipement tardif sur le cheval Nightlife Seelster. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1233830.

Examen des pylônes dans le dernier droit; aucune infraction.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 - Examen du dernier droit et discussion avec le conducteur Jamieson au sujet du gagnant (le numéro 6 Karma Seelster) qui l'a dépassé de l'intérieur. Nous avons accepté l'explication fournie et n'avons pas estimé que Jamieson a permis au cheval de passer inutilement à l'intérieur.

Course 11 – Rien à signaler.